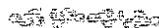
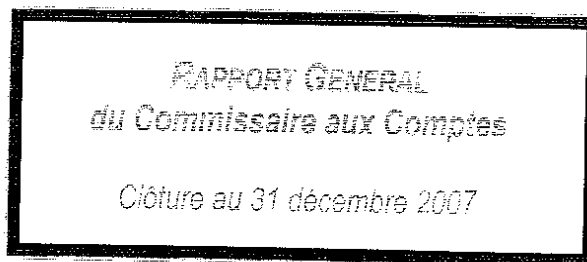
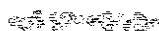


ASSOCIATION ESCAPADE 13

Hôtel du Département
57, avenue de Saint Just
13013 MARSEILLE



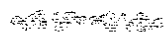
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association ESCAPADE 13 tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- La justification de nos appréciations.*
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

*ASSOCIATION
ÉSCAPADE 13*

*Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13013 MARSEILLE*



*RAPPORT GENERAL
du Commissaire aux Comptes*

Closure au 31 décembre 2007



**ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés**

*17, boulevard Augustin Cieussa
Immeuble "Le Gallion"
13007 MARSEILLE*

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection d'éléments à contrôler, les montants et informations figurant dans les comptes. Il conduit également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie "Règles et méthodes comptables de l'annexe" :

- Le 22 novembre 2001, l'administration fiscale a précisé que l'association ESCAPADE 13 ne relevait pas des impôts commerciaux après un nouvel examen des éléments du dossier, lesquels en 2000 avaient abouti à assujettir l'association aux impôts commerciaux.

Un changement de méthode comptable a été appliqué à partir de 2001, il résulte de la nécessité de présenter dans le compte de résultat de l'association les seules dépenses financées par la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Général.

Ainsi, les opérations relatives à des prestations destinées aux adhérents et partiellement financées par ces derniers sont désormais comptabilisées dans des comptes de la classe 8 à raison de la quote-part non couverte par la subvention.

Cela concerne les séjours, les voyages, les stages, les soirées et manifestations diverses...

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ⇒ L'annexe expose, dans les "Règles et méthodes comptables", la nécessité de présenter, dans le compte de résultat de l'association :
 - Les seules dépenses financées par la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Général.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies en annexe et avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifique prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 3 juin 2008
Le Commissaire aux Comptes
ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés


Alexandre BIZAILLON

ESCAPADE 13

***Association régie par la loi du 1er juillet 1901
52 Avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20***

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

ESCAPADE 13

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*52 Avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20*

BILAN AU 31/12/2007

BILAN ACTIF

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	10 334.97	10 334.97		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 779.97	18 779.97		
Autres immobilisations corporelles	26 284.92	26 275.78	9.14	87.70
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	91.47		91.47	91.47
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	55 491.33	55 390.72	100.61	179.17
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	289 891.13		289 891.13	178 534.89
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	116 531.66	13 070.44	103 461.22	61 468.53
Valeurs mobilières de placement	484 249.93		484 249.93	277 327.89
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	45 391.59		45 391.59	94 252.24
Charges constatées d'avance (3)	43 524.34		43 524.34	34 750.64
TOTAL (II)	979 588.65	13 070.44	966 518.21	646 334.19
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 035 079.98	68 461.16	966 618.82	646 513.36
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2007	31/12/2006
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		5 367.12	5 367.12
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		5 367.12	5 367.12
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		716 157.35	716 157.35
Report à nouveau		- 298 195.26	- 509 142.04
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		249 934.59	210 946.78
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Provisions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	673 263.80	423 329.21
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			1 404.29
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes		194 264.72	143 428.60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		89 651.12	66 821.78
Dettes fiscales et sociales			- 0.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 883.98	9 200.82
Produits constatés d'avance (1)		2 555.20	2 329.16
TOTAL	(V)	293 355.02	223 184.15
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	966 618.82	646 513.36
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		99 090.30	79 755.55
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			1 404.29
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

ESCAPADE 13

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*52 Avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20*

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2007

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	75 348.41	58 940.60
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	75 348.41	58 940.60
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 103 450.00	882 200.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	115.47	17 687.00
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	25.41	3.26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 178 939.29	958 830.86
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)	27 721.40	19 957.00
ats de matières premières et autres approvisionnements		
variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	914 468.54	730 562.59
Impôts, taxes et versements assimilés	178.00	
Salaires et traitements		2 858.21
Charges sociales		1 172.76
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	117.56	373.70
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	1 246.00	8 566.00
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	359.41	593.55
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	944 090.91	764 083.81
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	234 848.38
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		194 747.05
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
Participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 530.14	268.60
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 367.58	12 368.30
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	14 897.72	12 636.90
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	566.80	151.01
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	566.80	151.01
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	14 330.92
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	207 232.94

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2007	31/12/2006
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		6 332.99	15 805.06
Sur opérations en capital		6 201.62	5 000.00
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	12 534.61	20 805.06
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		11 379.32	17 091.22
Sur opérations en capital		400.00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	11 779.32	17 091.22
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	755.29	3 713.84
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	1 206 371.62	992 272.82
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	956 437.03	781 326.04
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		249 934.59	210 946.78
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		249 934.59	210 946.78
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		8 763.02	8 273.16
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ESCAPADE 13

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*52 Avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20*

ANNEXE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 966 618,82 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 249 934,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Positionnement de l'association vis à vis des impôts commerciaux

Le 8 novembre 1999, l'association Escapade 13 a interrogé l'administration fiscale pour s'assurer du régime fiscal qui lui était applicable. Cette dernière a fait part de ses recommandations, en mars 2000, en précisant que :

- l'association avait une gestion désintéressée,
- qu'elle intervenait dans un secteur d'activité concurrentiel.

Elle a, en conséquence, décidé d'assujettir l'association aux impôts commerciaux.

Le 29 juin 2000, l'association Escapade 13 a répondu à l'Administration fiscale en manifestant son désaccord. Elle a exposé à cette dernière que :

- l'activité de gestion et d'organisation d'Escapade 13 était non rémunérée,
- l'objectif unique de l'association n'est pas de vendre des séjours ou des activités mais de rechercher les moyens pour assurer sa mission sociale auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône,
- l'association n'a pas de vocation commerciale car les sommes versées par les membres de l'association ne constituent pas une prestation vendue par Escapade 13 mais le montant de leur participation à une prestation vendue par un tiers. Il n'y a donc pas vente et il ne peut y avoir concurrence.
- la seule et unique ressource de l'association est représentée par une subvention allouée par le Conseil Général, pour réaliser sa mission sociale.

Le 22 novembre 2001, l'administration fiscale, après un nouvel examen des éléments du dossier, a alors précisé que l'association Escapade 13 ne relevait pas des impôts commerciaux.

Cette analyse engage l'administration fiscale au sens de l'article L 80 B du livre des procédures fiscales.

Methode de comptabilisation

Le compte de résultat de l'association présente les seules dépenses financées par la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Général.

On rappellera que cette subvention finance :

- les coûts structurels de l'association,
- le budget spécifique affecté conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 qui précise que "l'Etat, les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association."

Les opérations relatives aux activités proposées aux adhérents, qu'elles soient totalement ou partiellement financées par l'association, sont comptabilisées dans des comptes de la classe 8 et font l'objet d'un plan comptable spécifique, prenant pour origine le plan comptable des associations.

Ces opérations regroupent :

- les prestations "sociales" assurées par l'Association : distribution de bons d'achats dans le cadre de la rentrée scolaire, octroi de secours non remboursables, etc...
- les prestations destinées aux adhérents mais qui font l'objet d'une participation versée par ces derniers. Cela concerne les séjours, les voyages, les stages, les soirées et manifestations diverses, etc...

L'équilibre de ces activités financées par les adhérents est obtenu par le versement du budget spécifique prélevé sur le fonctionnement d'Escapade 13 et dont le détail figure dans les tableaux analytiques ci après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, modifié par :

- le règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 03-07,
- le règlement CRC 04-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

l'association a réalisé une analyse de son actif immobilisé conduisant aux points suivants :

- il n'a pas été identifié de composant d'une valeur significative,
- la durée d'amortissement pratiquée ne fait apparaître aucun écart significatif avec la durée d'utilisation réelle des biens,
- au 31/12/2007, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. L'association n'a donc réalisé aucun test de dépréciation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie des biens .

- Matériel audiovisuel Hi Fi	3 ans
- Matériel activité	3 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau	3 ans
- Mobilier	10 ans
- Matériel de voile	3 à 5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements

Une convention a été passée entre l'association Escapade 13 et le Conseil Général des Bouches du Rhône le 02/01/1996. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction. Elle prévoit les conditions de mise à disposition gracieuse des locaux, du personnel et des divers moyens d'exploitation.

Le Conseil Général des Bouches du Rhône met à disposition de l'association :

- des bureaux pour une surface totale de 166 m2.
- 16 agents répartis selon les catégories suivantes : 2 agents catégorie A, 2 agents catégorie B et 12 agent catégorie C (avenant n° 2).
- divers matériel de bureau et informatique faisant l'objet d'un inventaire détaillé.

Au 31/12/2007, les agents mis à dispositions de l'association sont au nombre de 9 incluant la directrice : 2 agents catégorie A et 7 agents catégorie C.

Subvention

Le Conseil Général des Bouches du Rhône alloue annuellement une subvention de fonctionnement à Escapade 13. Cette subvention donne lieu à la signature d'une convention. L'évolution de cette subvention au cours des 7 derniers exercices est la suivante :

- Exercice 2001	€	1 074 765	
- Exercice 2002	€	1 074 765	
- Exercice 2003	€	1 212 199	(dont 12 000 € alloué spécifiquement pour le financement de la fête du personnel)
- Exercice 2004	€	970 000	
- Exercice 2005	€	950 000	
- Exercice 2006	€	882 200	
- Exercice 2007	€	1 103 450	(dont 150 000 € de subvention complémentaire)

Par une délibération du 28 septembre 2007, le Conseil Général a alloué à l'association ESCAPADE 13 une subvention complémentaire de fonctionnement de 150 000 €. Cette subvention a été pérennisée en 2008.

Médailles du travail versées aux agents du Conseil Général

L'association ESCAPADE 13 verse pour le compte du Conseil Général des Bouches du Rhône les indemnités liées aux médailles du travail pour les salariés ayant atteint une ancienneté d'au moins 20 ans. Il existe deux promotions par an : en janvier et en juillet. Les indemnités versées sont comptabilisées en charge dans les comptes de l'association. Au titre de l'exercice 2007, le montant versé est égal à 82 898 €.

Formation du résultat de l'exercice 2007

Le résultat de l'exercice 2007 est un excédent de 249 934 Euros. Il intègre les éléments ci après :

En K€

- Produits financiers dégagés au titre de l'exercice	K€ 15
- Prix de cession des immobilisations	K€ 6
- Charges exceptionnelles	K€ 11

Ainsi le résultat corrigé de ces éléments aurait été égal à K€ 240.
Le détail des charges et produits exceptionnels est donné en annexe.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	5 367,12			5 367,12
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	716 157,35			716 157,35
Report à nouveau	- 509 142,04	210 946,78		- 298 195,26
Résultat de l'exercice	210 946,78	249 934,59	210 946,78	249 934,59
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	423 329,21	460 881,37	210 946,78	673 263,80

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement et de développement			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 334,97		
Immobilisations corporelles				
	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	Constructions sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 779,97		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 265,05		
	Installations générales, agencements et aménagements divers	25 637,08		
	Matériel de transport	16 190,49		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Total III	68 872,59		
Immobilisations financières				
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	91,47		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Total IV	91,47		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		79 299,03		

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			10 334,97	
Immobilisations corporelles					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements, aménag. constructions			18 779,97	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			8 265,05	
	Installations générales, agencements et aménagements divers			1 829,38	
	Matériel de transport		23 807,70	16 190,49	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total III		23 807,70	45 064,89	
Immobilisations financières					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			91,47	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	Total IV			91,47	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			23 807,70	55 491,33	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	10 334,97			10 334,97
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		18 779,97			18 779,97
Installations générales, agencements et aménagements divers		8 265,05			8 265,05
Matériel de transport		25 676,48		23 846,70	1 829,78
Matériel de bureau et informatique, mobilier emballages récupérables et divers		16 063,39	117,56		16 180,95
	Total III	68 784,89	117,56	23 846,70	45 055,75
TOTAL GENERAL (I + II + III)		79 119,86	117,56	23 846,70	55 390,72

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établiss. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Provisions inscrites au bilan

Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------

Provisions réglementées			
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers			
Provisions pour investissements			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires			
Dont majorations exceptionnelles de 30 %			
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92			
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92			
Provisions pour prêts d'installation			
Autres provisions réglementées			
Total I			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour litiges			
Provisions pour garanties données aux clients			
Provisions pour pertes sur marchés à terme			
Provisions pour amendes et pénalités			
Provisions pour pertes de change			
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Provisions pour impôts			
Provisions pour renouvellement des immobilisations			
Provisions pour grosses réparations			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés			
Autres provisions pour risques et charges			
Total II			
Dépréciations			
Sur immobilisations incorporelles			
Sur immobilisations corporelles			
Sur titres mis en équivalence			
Sur titres de participation			
Sur autres immobilisations financières			
Sur stocks et en-cours			
Sur comptes clients			
Sur autres dépréciations	11 824,44	1 246,00	13 070,44
Total III	11 824,44	1 246,00	13 070,44
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 824,44	1 246,00	13 070,44

<i>Dont dotations et reprises :</i>	- d'exploitation	1 246,00	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Titres divers				
Charges constatées d'avance				
Total		116 531,66	116 531,66	
		43 524,34	43 524,34	
Total		160 056,00	160 056,00	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
		89 651,12	89 651,12		
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
		6 883,98	6 883,98		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
		2 555,20	2 555,20		
Produits constatés d'avance					
Total		99 090,30	99 090,30		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	90,00	1 099,00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	90,00	1 099,00

Autres créances**€ 90.00**

Avoir à recevoir

90.00

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 619,00	26 615,10
Dettes fiscales et sociales		- 0,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	6 280,36	9 200,82
Total	87 899,36	35 815,42

Dettes fournisseurs et comptes rattachés**81 619.00 Euros**

Fournisseurs - factures à recevoir

81 619.00 Euros

Autres dettes**9 200.80 Euros**

Remboursements adhérents

1936.80 Euros

Solde des activités 2007

- 479.62 Euros

Divers charges à payer

4 823.18 Euros

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation	2 555,20	2 329,16
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	2 555,20	2 329,16

Charges constatées d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Charges d'exploitation	43 524,34	34 750,64
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	43 524,34	34 750,64

Détail des charges constatées d'avance au 31 décembre 2007

Activités Culture 2008	21 626.00	Euros
Activité Sport 2008	13 957.00	Euros
Fonctionnement 2008	7 940.55	Euros
Total	43 524.35	Euros

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
ANNULATION DE CHEQUES ANCIENS NON ENCAISSES	4 292,51	
CESSION VEHICULE	6 200,00	
REGULARISATION FOURNISSEURS ET ACTIVITE	2 033,48	
FRAIS BANCAIRE	7,00	
ECART DE CAISSE	1,62	
Total	12 534,61	

Charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
REPARATION VEHICULE CEDE	2 157,93	
REGULARISATION FOURNISSEURS ET ACTIVITE	2 528,82	
REGULARISATION PRODUITS A RECEVOIR ANTERIEURS A L'EXERCICE	4 381,57	
CHEQUES VACANCES VOLES	400,00	
REGULARISATION PROVISION HONORAIRES ANTERIEURS	2 311,00	
Total	11 779,32	

Explications de certains postes du bilan

1/ Actif

1.1 / Avances et acomptes versé sur commande

Fournisseurs	Libellé	Montant en €	N° Frs
ASIA	SEJOUR VIETNAM 2008	45 101	400123
ADVENTIS VOYAGE	LONDRES 2008	17 250	400149
ALIZES TRAVEL	PARIS 2008	20 903	400164
CAP AU SUD	NEW YORK 2008	12 382	400311
CAPITALE TOURS	SEJOUR 2008	18 390	400336
CLUB HOTEL OLYMPIQUE	SEJOUR 2008	9 000	400345
DOMAINE ADOUX	SEJOUR 2008	538	400400
ENSEMBLE MUSICAL	SEJOUR 2008	300	400500
MONDIAL EVASION	SEJOUR 2008	7 740	401323
MER ET MONTAGNE	SEJOUR 2008	4 300	401344
NOVA MONDE	MAROC 2008	9 900	401407
ORANGE BLEUE	SEJOUR 2008	19 185	401510
REVE	MORZINE 02/2008	1 350	401814
SYL TOUR	SEJOUR 2008	5 000	401909
TOURISME ET LOISIR	DJERBA 2008	10 350	4020356
VILLAGE CLUB	SEJOUR 2008	22 250	402209
VTF VOYAGE	SEJOUR 2008	22 372	402213
VACANCES DU ZEBRE	SEJOUR 2008	8 304	402220
VIA PROVENCE	SEJOUR 2008	10 433	402223
	TOTAL 409100	245 047	

1.2 / Recettes des activités restant à encaisser au 31/12/2007

Section	Participations à encaisser en €
Culture	9 560.00
Enfants	1.00
Sports	349.00
Sorties et soirées	5 590.00
Recettes des activités antérieures à l'exercice	9 812.21
Total au 31 décembre 2007	25 313.21

1.3/ Acomptes sur activités à venir et charges constatées d'avance sur activité

Section	Acomptes versés sur activités 2008 en €
Activités sportives 2008	28 515.00
Activités culturelles 2008	51 912.00
Activités familles 2008	0.00
Total au 31 décembre 2007	80 427.00

2 / Passif**2.1 / Acomptes reçus sur activités à venir et produits constatés d'avance sur activité**

	Acomptes versés en €
Participations adhérents sur séjours « familles » 2008	75 326.48
Participations adhérents sur séjours « enfants » 2008	22 084.00
Participations adhérents sur activités « culture » 2008	32 841.04
Participations adhérents sur activités « sport » 2008	29 873.00
Participations adhérents sur activités « voyages » 2008	36 695.40
Total	196 819.92

ASSOCIATION ESCAPADE 13

Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13013 MARSEILLE



RAPPORT SPECIAL
du Commissaire aux Comptes
sur les conventions et engagements
règlementés

Clôture au 31 décembre 2007



ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés

17, boulevard Augustin Cieussa
Immeuble "Le Gallion"
13007 MARSEILLE

ASSOCIATION ESCAPADE 13

Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13013 MARSEILLE



RAPPORT SPECIAL
du Commissaire aux Comptes
sur les conventions et engagements
règlementés

Clôture au 31 décembre 2007



En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association ESCAPADE 13, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions et engagements règlementés dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Marseille, le 3 juin 2008
Le Commissaire aux Comptes
ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés


Alexandre BIZAILLON

ASSOCIATION ESCAPADE 13

Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13013 MARSEILLE



RAPPORT SPECIAL
du Commissaire aux Comptes
sur les conventions et engagements
règlementés

Clôture au 31 décembre 2007



ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés

17, boulevard Augustin Cieussa
Immeuble "Le Gallion"
13007 MARSEILLE

ASSOCIATION ESCAPADE 13

Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13013 MARSEILLE



RAPPORT SPECIAL
du Commissaire aux Comptes
sur les conventions et engagements
règlementés

Clôture au 31 décembre 2007



En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association ESCAPADE 13, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions et engagements règlementés dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Marseille, le 3 juin 2008
Le Commissaire aux Comptes
ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés


Alexandre BIZAILLON